

LES DESINENCES PERSONNELLES

Nous étudierons ici les désinences personnelles d'un point de vue morphologique. Les accords entre le sujet et son verbe ne seront pas analysés. Rappelons seulement que, dans les textes anciens, on rencontre, à côté de l'accord habituel d'un sujet pluriel inanimé avec un verbe singulier, un verbe au pluriel, et même un sujet animé pluriel avec un verbe au singulier¹⁸⁰.

Nous nous pencherons sur chacune des formes que prennent les désinences personnelles, sur la place qu'elles occupent aux temps composés, ainsi que sur leur absence dans certaines occurrences.

5.1. Allomorphes de désinences

Les désinences personnelles présentent parfois des variantes. Ces variations de forme n'étant pas liées à des variations de sens, il s'agit d'allomorphes¹⁸¹.

Pour mémoire, voici les désinences de l'indicatif en moyen perse¹⁸² :

	Singulier	Pluriel
1 ^{re} personne	-am, -ēm	-ēm, (-om)
2 ^e personne	-ē, (-ēh)	-ēd
3 ^e personne	-ēd / ø	-ēnd

5.1.1. Les désinences personnelles de l'indicatif en moyen perse

5.1.1. Première personne du singulier

Les allomorphes de la première personne du singulier se rencontrent principalement dans les textes judéo-persans. Seules quelques vocalisations en /-im/ sont à remarquer dans les ouvrages en écriture arabe, encore n'apparaissent-elles nulle part dans

¹⁸⁰ Lazard 1963, pp. 455-460, § 766-778.

¹⁸¹ Les allomorphes sont généralement définis comme « les variantes d'un morphème en fonction du contexte » (Dubois *et alii* 2002, p. 25). Or dans nos occurrences, le contexte ne joue pas nécessairement un rôle. C'est pourquoi nous préférons voir dans la notion d'allomorphe « les variations de forme qui ne sont pas corrélatives de variations de sens » (Lazard 2009a, p. 144).

¹⁸² Cf. Skjærvø 2009b, p. 219, tableaux 4.15 et 4.16. Les désinences notées entre parenthèses sont celles qu'ajoute aux autres Henning (1933, p. 232, § 23) pour les textes de Tourfan. Pour la deuxième personne du singulier, Durkin-Meisterernst (2010, p. 135, § 489) n'indique que la désinence -ēh.

notre corpus. Lazard¹⁸³ en relève une dans un des manuscrits du *Tārīx-i Tabarī*, et une autre dans le *Tafsīr d'Isfarāyini*. Plus intéressantes sont les deux formes enclitiques du verbe « être » en *um* qu'il cite¹⁸⁴, car elles rejoignent les graphies du judéo-persan.

Pour les textes judéo-persans, la désinence de première personne du singulier est l'un des éléments permettant de définir leur provenance. Selon le tableau de Shaked¹⁸⁵, on trouverait *-wm* dans le Fars et la région de Boukhara, et les deux désinences *-wm* et *-m* dans le Khouzistan. Voici la situation pour notre corpus : aucune occurrence de première personne du singulier dans JP5 ; *-wm* dans JP1, JP2, JP4 et TE₂¹⁸⁶ ; cooccurrence de *-wm* et *-m* dans JP3 et TE₁ (hors du Khouzistan, ce qui en cela contredit l'isoglosse établie par Shaked¹⁸⁷). Ainsi dans JP3, la première personne du singulier apparaît orthographiée *-wm* dans 13 cas et *-m* dans 7, parfois avec le même verbe et à peu de lignes d'écart : *ngryšt krdm*, « j'examinai » (JP3 H, 5), et *ngryšt krdwm*, « j'examinai » (JP3 H, 8). L'écriture *-wm* peut correspondre à une prononciation */-om/* ou */-um/*, que la voyelle soit longue ou brève¹⁸⁸. Il est aussi possible que la graphie *-m* puisse recouvrir une désinence */-ōm/* ou */-ūm/* puisqu'en judéo-persan, les voyelles brèves ne sont pas toujours écrites avec une *mater lectionis*. Comment alors connaître la prononciation de ces deux graphies *-wm* et *-m* ?

Certaines désinences sont vocalisées¹⁸⁹, même s'il faut rester prudent avec les vocalisations¹⁹⁰. Ainsi dans TE₁, la première personne du singulier est vocalisée par un *ḥolam malē* dans *x^wrdw^om*, « j'ai mangé » (TE₁ 17, 6), et dans deux passages traduits de l'hébreu : *gwš^hw^om*, « j'ouvre » (TE₁ 138, 9) ; *w-brwbw^om*, « et je balaie », repris dans la marge par *by rwbw^om*, « je balaie » (TE₁ 140, 14)¹⁹¹. Pour TE₂, on trouve une fois la vocalisation */u/* (avec un *šuruq*¹⁹²) dans *'wrw^um*, « j'apporte » (TE₂ 177, 34), dans une traduction. Dans les autres passages de TE₂, Gindin relève d'autres occurrences avec

¹⁸³ Lazard 1963, p. 265, § 334.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Shaked 2009, p. 452 (reprenant et affinant Shaked 2003, p. 200).

¹⁸⁶ C'est aussi ce *-wm* que nous trouvons dans la lettre de Dandān-Uiliq.

¹⁸⁷ De plus, nous n'avons pas rencontré dans nos textes de désinences *-m*, c'est-à-dire notées avec un *alef*.

¹⁸⁸ La quantité des voyelles n'étant pas toujours respectée dans la graphie (Gindin 2007, III, Orthography, § 3.1), nous ne l'indiquerons que lorsqu'elle est sûre.

¹⁸⁹ Pour ne pas alourdir les translittérations, nous ne notons que la vocalisation utile à la démonstration, et non celles qui apparaissent dans le radical du verbe.

¹⁹⁰ Gindin (2008, p. 205) donne des exemples de vocalisations fautives pour l'hébreu. Mais même si l'on peut également s'interroger sur les vocalisations du persan, il est à remarquer que les auteurs et scribes de ces textes sont plus familiers du persan que de l'hébreu. Ces vocalisations pourraient donc être plus dignes de foi.

¹⁹¹ Autres exemples dans Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1.

¹⁹² Le *šuruq* sert à vocaliser un */u/* bref comme un */u/* long. Cf. Gindin 2007, III, Orthography, § 3.1.3.

vocalisation en /o/ et souligne qu'elles apparaissent toutes aussi dans des traductions de l'hébreu, à l'exception d'une seule¹⁹³.

Par ailleurs, une unique occurrence présente une vocalisation en /-am/ : nyšyst^am, « je suis assis » (TE₁ 8, 29), mais au regard du contexte, il semble que ce soit une erreur du scribe pour l'infinitif nyšyst^an, « s'asseoir »¹⁹⁴. Le fait que la forme soit vocalisée pourrait aussi montrer que le scribe était dérouté par ce phonème vocalique dans la forme verbale qu'on lui dictait, même s'il ne vocalise pas uniquement des formes qui lui paraissent anormales. De même pour prmwd^am (TE₂ 183, 22), la forme verbale est en réalité prmwd, « il ordonna », à laquelle est attaché l'enclitique personnel de première personne du singulier : cette forme est donc à traduire « il m'ordonna » et non « j'ordonnai ». Gindin souligne la présence de /-am/ dans TE₂ pour l'enclitique personnel mais n'en a trouvé aucune occurrence pour la désinence¹⁹⁵. Cela confirme alors que dans TE, la désinence de première personne du singulier ne serait jamais à lire /-am/.

On peut s'étonner de trouver cette désinence en -wm, qu'elle soit à prononcer /-om/ ou /-um/¹⁹⁶, dans TE₁ qui présente pourtant une langue très proche de celle des ouvrages en écriture arabe. Mais il y a un parallèle possible avec les formes enclitiques du verbe « être » en *um*. Cette lecture en /um/ à la place de l'habituelle /am/ se rencontre donc aussi dans les textes du nord. On peut alors se demander d'où vient ce timbre. En moyen perse, nous avons la terminaison *-am* (*-ēm* dans les textes manichéens)¹⁹⁷. Comme le propose Gindin¹⁹⁸, cette voyelle d'arrière pourrait être due à l'influence de la nasale. Elle s'est d'ailleurs conservée en kâboli¹⁹⁹.

5.1.2. Deuxième personne du singulier

5.1.2.1. Prononciation de cette désinence

Pour la deuxième personne du singulier, la question de sa prononciation se pose. Le judéo-persan présente de nouveau une vocalisation, en /-ī/ avec un *ḥirik malē*, uniquement dans TE₁ : njuhⁱy, « tu souffres » (TE₁ 15, 24) ; nhⁱy, « tu places » (TE₁ 15, 26

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ Cf. Gindin 2007, II, p. 23, note 45 et III, Morphology, § 7.1.2.1, note 13.

¹⁹⁵ Gindin 2008, p. 213.

¹⁹⁶ Paul (2008a, p. 191) opte pour la lecture /-om/.

¹⁹⁷ Henning 1933, p. 232, § 23 ; Skjærvø 2009b, p. 217. Nous ne débattons pas de l'origine de ces deux désinences. Pour cela, voir Gershevitch 1970, p. 162.

¹⁹⁸ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1.

¹⁹⁹ Farhādi 1955, p. 78, § 144. Nous présumons qu'elle a été conservée, mais nous ne pouvons écarter le fait qu'elle soit le fruit d'une évolution ultérieure propre au kâboli, avec cette même influence de la nasale sur la voyelle.

et 15, 36) ; čydⁱy, « tu as coupé » (TE₁ 17, 37) et nyšⁱy, « tu vois » (TE₁ 137, 14). Cette vocalisation est à comparer avec celle des textes en écriture arabe où l'usage²⁰⁰ est de transcrire le *yā* de désinence par un /ē/. En moyen perse, la désinence est en /-ē/²⁰¹ et, selon Pisowicz²⁰², l'évolution du phonème /ē/ vers /ī/ n'a lieu qu'après le XIII^e siècle, et encore n'est-il réalisé que dans une partie du domaine ; en témoigne l'actuelle distinction ē/ī du dari et du tadjik. Mais ces occurrences en /-ī/ se rencontrent dans TE₁, qui, nous l'avons déjà souligné, émane du nord-ouest et est très proche de la langue des ouvrages en écriture arabe (nord-est). Il faudrait alors peut-être supposer que la désinence de deuxième personne du singulier est déjà devenue /-ī/, au nord-est également. Cela expliquerait aussi le fait que Meier²⁰³ trouve des rimes de cette terminaison avec des mots en /-ī/ et non avec ceux en /-ē/. On comprendrait enfin pourquoi en dari et en tadjik, alors que la distinction ē/ī s'est conservée dans d'autres mots, la désinence de deuxième personne est en /-ī/ : le changement phonétique aurait eu lieu avant que les autres /ē/, soit évoluent vers /ī/, soit se conservent, selon les dialectes.

Quelle est, en revanche, la lecture à donner au -y de deuxième personne du singulier dans le judéo-persan du sud-ouest²⁰⁴ ? Faut-il le lire encore /-ē/ comme en moyen perse, ou déjà /-ī/ comme en judéo-persan du nord-ouest et en persan du nord-est ? En l'absence de vocalisation, nous l'ignorons, mais des vocalisations relevées par Nöldeke laissent penser que la désinence de deuxième personne du singulier se prononce -ē²⁰⁵.

5.1.2.2. Ecriture avec *hamze*

Dans les ouvrages en écriture arabe, des graphies sont particulières. Que ce soit dans les plus anciens textes de notre corpus ou bien dans les plus récents, on rencontre des parfaits où la copule conjuguée à la deuxième personne du singulier est notée par un

²⁰⁰ Cf. Lazard 1963, par exemple. Mais cette transcription n'est pas toujours si constante. Ainsi Paul hésite : -ī dans Paul 2005, p. 150 et 2008a, pp. 191-192, mais aussi -ē dans ce même article (p. 193).

²⁰¹ Skjærvø 2009b, p. 217.

²⁰² Pisowicz 1985, p. 65, pp. 70-71, pp. 74-75 et p. 87.

²⁰³ Meier 1981, p. 114. A propos du suffixe du passé -īd, Korn (2009, p. 198) réfute l'évolution possible de mp. /ē/ > pers. /ī/. Tel semble néanmoins le cas comme l'attestent les vocalisations du judéo-persan ainsi que les rimes relevées par Meier (étude que Korn ne mentionne d'ailleurs pas). Pour cette deuxième personne du singulier, Horn (1899, p. 159) posait déjà une désinence -ī.

²⁰⁴ Pour TE, Gindin (2007, III, Morphology, § 7.1.2.1) constate que toutes les vocalisations de cette désinence se rencontrent dans TE₁.

²⁰⁵ Cf. Nöldeke 1902, p. 9. L'auteur suppose qu'il s'agit probablement d'une erreur dans la vocalisation. On ne peut adhérer à son idée selon laquelle, la désinence s'étant déjà modifiée dans les textes en écriture persane, il est peu vraisemblable que la vocalisation se soit maintenue en judéo-persan. En effet ces textes ne présentent pas le même état de langue et sont souvent plus proches du moyen perse.

hamze suscrit au *hā* final du participe passé. On ne peut pas parler d'erreur, ou de graphie d'éditeurs puisqu'elle se trouve aussi dans les manuscrits de notre corpus. Ainsi, pour les textes édités comme dans les manuscrits, nous avons relevé : نیده , « tu as vu » (TS 50, 12) ; مانده , « tu es resté » (TS 99, 9)²⁰⁶ ; نیاورده , « tu n'as pas apporté » (TJG 277, 7) ; داده , « tu as donné » (PR 67, 12 ; RA 15a, 12) ; کرده , « tu as fait » (RA 18b, 14 et 319b, 9) ; نشستہ , « tu t'es assis » (RA 308a, 22) ; نبوده , « tu n'as pas été » (RA 316a, 5) ; داشته , « tu as eu » (RA 320a, 12) ; بسته , « tu as fermé » (TT 209a, 6) ; گشته , « tu as erré »²⁰⁷ (TT 227a, 3) ; یافته , « tu as trouvé » (TT 227a, 12).

5.1.3. Troisième personne du singulier

La désinence de troisième personne du singulier ne sera envisagée qu'au présent puisque cette personne est marquée par une désinence zéro au prétérit. Au présent, elle apparaît parfois vocalisée dans les textes en écriture arabe : un *fathe* pour la voyelle /ă/. TS est celui qui en contient le plus, 5 occurrences²⁰⁸, par exemple bxwr^ad, *bix^varad*, « il mange » (TS 9, 11). Comme pour les 4 autres exemples, la vocalisation intervient toujours quand les formes du présent et du prétérit sont homographes²⁰⁹, et que seul ce /ă/, présent dans la première et absent de la seconde, permet de les distinguer. Or il s'agit d'une voyelle brève et donc non notée dans l'écriture arabe. Il faut toutefois souligner que de nombreuses autres formes ne sont pas vocalisées, et qu'alors seuls le contexte et/ou la syntaxe permettent de lever l'ambiguïté entre les deux temps.

Pour le judéo-persan, selon les textes, la désinence est notée soit par un *dalet* (-d), soit par un *yod* et un *dalet* (-yd). Le tableau qui suit présente leur répartition.

	JP1	JP2	JP3	JP4	JP5	TE ₁ (1 ^{re} main)	TE ₁ (2 ^{de} main)	TE ₂ (1 ^{re} main)	TE ₂ (2 ^{de} main)
-d	1	0	66+2 ²¹⁰	104	3	223	139	66	35
-yd	0	3	11	39	9	19	35	117	108

5.2. Graphies de la 3^e personne du singulier en judéo-persan²¹¹

²⁰⁶ Bahār dit même qu'il s'agit ici de *mānda būdī*, « tu étais resté » (TS 99, note 2).

²⁰⁷ Pour plus de lisibilité, nous écrivons avec un *gâf* là où le manuscrit présente un *kâf*.

²⁰⁸ Nous nous sommes appuyée sur l'édition de Bahār, sans pouvoir nous assurer que c'est bien le scribe du manuscrit qui vocalise et non l'éditeur. Mais dans son introduction (p. XXXV), Bahār dit n'avoir ajouté que des signes diacritiques sur certaines consonnes (par exemple les trois points souscrits du پ). Les vocalisations seraient donc bien dans le manuscrit.

²⁰⁹ Même chose dans b^ubr^ad, *bubarad*, « il emporte » (HM 94, 11 et 12).

²¹⁰ Dans 2 occurrences, une partie de la forme est restituée.

²¹¹ Dans TE, les occurrences de m[']nyd, « il semble », n'ont pas été prises en compte, puisque, quel que soit le dialecte, la désinence se présente toujours sous la forme -yd. Il s'agissait peut-être de distinguer cette forme de *mānestan*, « ressembler », de *māndan*, « rester ». Elle se rencontre à de nombreuses

On constate tout d'abord que – à l'exception des deux premiers, et encore ne sont-ils pas significatifs au regard du faible nombre d'occurrences –, aucun texte ne présente qu'une des deux formes à l'exclusion de l'autre. Ainsi, lorsque Gindin²¹² dit que, dans tel dialecte, la désinence est en *-ad* et qu'elle est en *-yd* dans tel autre, il ne s'agit en fait que d'affaire de proportions. En classant les textes, on s'aperçoit qu'un premier groupe rassemble JP3, JP4 et TE₁ avec une désinence *-d* majoritaire tandis que JP5 et TE₂ présentent *-yd*. Mais comment doit-on lire ces formes ? Sont-elles identiques ? Auquel cas ce ne serait qu'une question de graphie. Ou bien sommes-nous en présence de deux désinences différentes ? Ce qui est étonnant, c'est de voir que JP3 et JP4 qui émanent du sud-ouest, et TE₁, caractéristique du nord-ouest, appartiendraient en cela au même groupe. Des vocalisations permettent néanmoins de les distinguer : là où les occurrences de TE₁ sont vocalisées en */-äd/*²¹³, quelques occurrences de JP4 le sont en */-ïd/* avec la voyelle babylonienne *hireq*²¹⁴. Quant à JP3, même sans vocalisation, la prononciation pourrait être identique. En effet, il est difficile d'avancer que, sans vocalisation, il doit s'agir de */-äd/* comme dans le persan du nord : le scribe judéo-persan a pu ne pas juger utile de vocaliser une forme très courante que tout le monde savait prononcer */-ïd/*. Nous aurions donc */-ad/* au nord et */-id/* au sud-ouest, ce qui finalement est plus conforme à ce que nous attendions.

Les formes *-yd*, elles, ne sont jamais vocalisées en */-ēd/* ou */-īd/* mais on peut raisonnablement penser que même si elles continuent la désinence *-ēd* du moyen perse²¹⁵, elles seraient à prononcer */īd/*²¹⁶, voire */ïd/*²¹⁷, comme le suggère les vocalisations de JP4. L'évolution de */ē/* à */ī/*, ou */ï/*, serait identique à celle de la deuxième personne du

reprises dans ce commentaire biblique et le scribe aurait pu employer une forme figée, presque comme un adverbe. Gindin (2007, III, Glossary) fait même une entrée pour cette forme *m'nyd* dans son glossaire comme si ce n'était pas une forme conjuguée.

²¹² Gindin 2007, I, p. 21 et III, Morphology, § 7.1.2.1.

²¹³ Ainsi dans *š'h^{ad}* (avec ajout du *dalet*), « il est possible » (TE₁ 1, 33) ; *kwr'n^{ad}*, « il fait manger » (TE₁ 6, 10) ; *'rz^{ad}*, « il vaut » (TE₁ 9, 35) ; *nm'n^{ad}*, « il montre » (TE₁ 12, 40) ; *x^w'h^{ad}*, « il veut » (TE₁ 16, 17) ; *nh^{ad}*, « il pose » (TE₁ 16, 20) ; *'br 'pt^{ad}*, « il comprend » (TE₁ 17, 1-2) ; *n'm^{ad}*, « il ne vient pas » (TE₁ 132, 13) ; *pjyh^{ad}*, « il est cuit » (TE₁ 133, 19) ; *gry^{ad}*, « il pleure » (TE₁ 135, 9).

²¹⁴ Khan (2000, p. 247) donne comme exemple *kwn^d*, « il fait » (JP4 I, 11), et *ny kwh^d*, « il ne veut pas » (JP4 I', 3). Il faut y ajouter *'wpt^d*, « il tombe » (JP4 VII', 7), *kwn^d*, « il fait » (JP4 VII', 14), *kwh^d*, « il veut » (JP4 VIII, 19), et *'yst^d*, « il reste debout » (JP4 XI', 5). Dans JP4, cette vocalisation est suscrite par rapport à la vocalisation habituelle avec un *ḥirik ḥaser* souscrit.

²¹⁵ Skjærvø 2009b, p. 219.

²¹⁶ Gindin (2007, III, Phonology, § 6.1) propose d'y voir */-ēd/*, Paul (2008a, p. 191), une désinence */-ed/*, mais JP4 apporte un nouvel éclairage à la question.

²¹⁷ Selon le principe de la *mater lectionis*, le *yod* peut noter une voyelle brève aussi bien qu'une voyelle longue. Cf. Gindin 2007, III, Phonology, § 1.1.

singulier. A l'appui de cette hypothèse, nous pouvons ajouter la forme *prybyhⁱd*, « il est trompé » (TE₁ 56, 9), vocalisée par un *ḥirik ḥaser*, qui représente un /i/²¹⁸.

A côté des nombreuses occurrences non vocalisées, une forme paraît néanmoins étrange : en TE₁ 134, 9, le scribe vocalise en /-a/ un suffixe -yd (*'brwzh^ayd*, « il prend feu »). Mais il faut souligner qu'il s'agit ici d'un passif synthétique. Or, comme nous le verrons, il se forme avec le suffixe -h- ou -yh- et se rencontre surtout dans TE₂. On est donc en droit de penser que, n'étant pas familier de ce passif synthétique, le second scribe du premier dialecte a inversé le *yod* et le *hei* et a donc écrit *'brwzh^ayd* pour *'brwzyh^ad*. Et probablement conscient d'avoir noté une désinence -yd contraire à l'usage de TE₁, il l'aurait alors vocalisée.

Là où la désinence -yd est minoritaire, la situation varie selon les textes. Dans TE₁, les désinences en -yd sont toutes²¹⁹ adjointes à des radicaux en -y-. On les rencontre toujours avec le verbe *'yyd*, « il vient ». Avec d'autres verbes, le scribe hésite parfois : ainsi trouvons-nous 2 *gwyd*, « il dit », 1 *b'yyd*, « il faut », et 1 *prm'yyd*, « il ordonne », à côté des formes plus courantes de *gyd*, *b'yd* et *prm'yd*, tandis que *gryd*, « il pleure », est plus fréquent que *gyd* (3/1 occurrences). Pour d'autres verbes enfin, seule la forme avec un unique *yod* existe : *p'yd*, « il est debout », et *'bz'yd*, « il ajoute ». On peut donc supposer qu'il s'agit plus d'un usage graphique consistant à doubler le *yod* dans ces verbes que d'une réalité phonétique, et que la désinence reste probablement à lire /-äd/, à moins que la semi-voyelle *yod* terminant le radical n'ait eu une influence sur le timbre de la voyelle de la désinence. En revanche, dans JP3 et JP4, les formes en -yd se rencontrent également adjointes à des radicaux en consonne²²⁰, ce qui renforce l'idée selon laquelle il faut lire toutes les occurrences avec un phonème /ē/ ou plus certainement /ī/.

5.1.4. Première personne du pluriel

5.1.4.1. Prononciation de la désinence

La désinence de première personne du pluriel est vocalisée en /-ēm/, avec un *ṣere*, dans quelques occurrences de TE. Ainsi pour le premier dialecte, nous avons relevé : *gwpt^ēym*, « nous avons dit » (TE₁ 14, 29) ; *nh^ēym*, « nous posons » (TE₁ 15, 11) ; *gwy^ēym*,

²¹⁸ Il ne faut donc pas forcément y voir une erreur de copiste entre un présent et un passé comme le fait Gindin (2007, III, Morphology, § 7.1.2.1).

²¹⁹ Seuls *b'šyd* (TE₁ 138, 32) et *š'hyd* (TE₁ 10, 18) dérogent à cette règle. Mais au vu du contexte, le premier est certainement une erreur pour *b'šnd* ; quant au second, il est isolé parmi une majorité de *š'hd*.

²²⁰ JP3 : *'wr(y)nyd*, « il crée » (JP3 A, 11), et *xyzyd*, « il se lève » (JP3 D, 8). Pour JP4, voir des exemples dans Khan 2000, pp. 246-247.

« nous disons » (TE₁ 17, 30 et 131, 11)²²¹. Dans les extraits du second dialecte, une seule occurrence est vocalisée : by y'b^ēym, « nous trouvons » (TE₂ 196, 32). Gindin n'en relève pas d'autres non plus²²². Que l'on rencontre ce /-ēm/ dans le second dialecte n'a rien d'étonnant puisque nous savons combien cette langue est proche du moyen perse. Mais que dire de sa présence dans le premier dialecte ? Cette vocalisation y paraît d'autant plus étrange que le /ē/ du moyen perse serait ici conservé devant la nasale /m/ alors qu'elle aurait déjà subi l'évolution vers /ī/ en finale absolue à la deuxième personne du singulier²²³. Or cette évolution de /ē/ en /ī/ s'est réalisée très tôt devant les nasales²²⁴, mais /ē/ s'est maintenu jusqu'au XIII^e siècle dans les autres positions²²⁵. Avec ces deux désinences, nous aurions donc là la situation inverse. Cela doit-il alors conduire à revoir les lois phonétiques en fonction de ces formes judéo-persanes ou bien faudrait-il plutôt en établir de nouvelles, qui seraient propres à cette variété de persan²²⁶ ? Nous penchons résolument pour la première proposition : amender la loi établie par Horn qui fait de /ē/ un /ī/ devant nasale. C'est ce qu'avance Meier, en s'appuyant sur des occurrences extraites de textes du nord-est où la première personne du pluriel rime avec des mots en /-ēm/, et jamais avec des mots en /-īm/²²⁷ : il faudrait toujours lire la désinence de première personne du pluriel comme /-ēm/. Cela expliquerait aussi que l'on trouve encore *-ēm* en tadjik et en dari²²⁸ : l'évolution /-ēm/ > /-īm/ aurait eu lieu en même temps que celle des autres /ē/, c'est-à-dire après le XIII^e siècle dans certains dialectes persans²²⁹, et non à époque plus ancienne dans tous les dialectes comme pour le /ī/ de deuxième personne du singulier.

²²¹ On trouve 3 autres exemples dans Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1.

²²² *Ibid.*

²²³ Cf. *supra*, § 5.1.2.1.

²²⁴ Horn 1899, p. 157. L'auteur s'appuie sur des rimes du *Šāhnāma* comme l'ancienne forme moyen-perse *nēm* qui rime avec *bīm* mais il ne donne aucun exemple avec la première personne du pluriel. Faut-il alors penser que le traitement des finales *-ēm* n'aurait pas été le même dans tous les cas ?

²²⁵ Pisowicz 1985, p. 65, pp. 70-71, pp. 74-75 et p. 87.

²²⁶ Que la langue de TE₁ connaisse un traitement phonétique différent de celui des textes du nord-est en écriture arabe est envisageable, étant donné que c'est le cas pour un ancien /vi-/ initial, devenu 'w- dans TE₁ et *gu-* en persan du nord-est (Cf. Lazard 2006d, § 3.5).

²²⁷ Meier 1981, pp. 114-116.

²²⁸ Pour le tadjik : Lazard 1956, p. 146 ; Rzehak 1999, p. 16 ; Perry 2005, p. 194 ; pour le dari, Farhādi 1955, p. 78, § 144.

²²⁹ Ainsi dans le *Codex Cumanicus*, la désinence est /-īm/ (Bodrogligeti 1971, p. 81).

5.1.4.2. Désinence écrite avec -m

Hors de notre corpus, il existe des formes, citées par Lazard²³⁰, où la finale de première personne du pluriel est notée par -m. Sans qu'il lui soit possible de trancher, l'auteur se demande comment lire cette forme. Serait-ce /-um/, comme dans le moyen perse des inscriptions et celui de Tourfan²³¹, puis comme dans le persan du Khorassan, ou bien /-am/, comme le suggère la vocalisation de certaines formes tirées des *Tabaqāt* d'Ansārī²³² ? Mais Lazard s'interroge sur l'authenticité de la vocalisation que rapporte Ivanow. La question se pose d'autant plus qu'Ivanow rapproche cette désinence de première personne du pluriel de celle que l'on trouve dans le persan du Khorassan, à savoir *-um*²³³. La désinence /-um/ paraît alors beaucoup plus probable puisqu'elle rejoint la forme du moyen perse ; l'hypothèse de /-am/, elle, poserait le problème de la possibilité même d'une origine.

5.1.5. Deuxième personne du pluriel

5.1.5.1. Vocalisation

La deuxième personne du pluriel est vocalisée en /ē/ par un *šere* dans TE₁. Cette désinence /-ēd/ est la désinence attendue²³⁴ : la voyelle /ē/ du moyen perse s'est maintenue devant la dentale /d/. Les vocalisations sont : b'š^ēyd, « vous serez » (TE₁ 9, 10) ; nyš^ēyd, « vous voyez » (TE₁ 12, 41) ; trs^ēyd, « vous avez peur » (TE₁ 13, 1) ; et dans les traductions de l'hébreu : hyšt^ēyd, « vous laissez » (TE₁ 135, 37) ; n' 'ndr gyr^ēyd, « ne prenez pas » (TE₁ 136, 4), et šybyh^ēyd, « vous pleurerez²³⁵ » (TE₁ 136, 7). Dans notre corpus, tous ces exemples de vocalisation relèvent du premier dialecte, et les occurrences de la seconde main se trouvent uniquement dans des traductions de l'hébreu alors que ce n'est jamais le cas pour la première main. Il est néanmoins difficile de proposer une explication de cet état de fait. Dans certaines régions, cette désinence /-ēd/ a évolué en

²³⁰ Lazard 1963, p. 266, § 335.

²³¹ Skjærvø 2009b, p. 317 et pour Tourfan, -wm à lire /-om/ (Henning 1933, p. 232).

²³² Ivanow 1923, p. 19.

²³³ *Ibid.*, note 1. Ses exemples sont difficilement vérifiables : les éditions de Habibi et de Mowlā'i des *Tabaqāt* ne présentent pas de vocalisation, et cela même si les quelques pages de manuscrits que le second reproduit en possèdent quelques-unes (mais sans première personne du pluriel).

²³⁴ Meier (1981, pp. 116-118) ne trouve aucune rime en *-īd* avec la deuxième personne du pluriel mais bien des rimes en *-ēd* (par exemple avec *umēd*, « espoir » et *sapēd*, « blanc »).

²³⁵ Le passif a ici un sens actif, nous y reviendrons dans le chapitre 6 consacré au passif. Cf. *infra*, § 6.2.3.

/-īd/ au cours des XIII^e-XIV^e siècles en même temps que les autres /ē/. En revanche, elle a été conservée en /-ēd/ en tadjik et en kâboli²³⁶.

5.1.5.2. Forme *-ēt*

A côté de cette désinence habituelle, on rencontre aussi la terminaison *-ēt* dans les textes en écriture arabe comme dans les textes judéo-persans. Certaines sont vocalisées en /ē/. Voici ces formes en *-ēt* : *bigīrēt*, « prenez » (HM 253, 12)²³⁷ ; dans TE₁ : *'brd^ētyt*, « vous apportiez » (TE₁ 12, 40), *krd^ēyt*, « vous avez fait » (TE₁ 19, 4), et *krdyt*, « vous avez fait » (TE₁ 19, 4 ; 19, 8 ; 19, 9 ; 19, 11) ; *n' xwr^ēyt*, « ne mangez pas » (TE₁ 136, 4) ; *'y^ēyt*, « vous venez » (TE₁ 136, 6) ; dans TE₂ : *krdyt*, « vous avez fait » (TE₂ 186, 32 et 186, 33)²³⁸. On ne peut pas parler d'un conservatisme puisque cette forme ne semble pas exister en moyen perse²³⁹. Comme on trouve cet allomorphe dans les dialectes du nord (HM et TE₁)²⁴⁰ et dans celui du sud-ouest (TE₂), on aurait pu écarter l'argument dialectal. Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que TE₂ ne présente que les deux formes citées, qui plus est du même verbe, *krdyt*. Or Gindin²⁴¹ souligne que cette forme est doublement atypique : terminaison *-ēt* et radical du passé en *krd-* alors que dans ce dialecte la forme usuelle est *kyrd-*. N'est-il pas alors possible de voir dans cette forme un emprunt à l'autre partie de TE, c'est-à-dire au premier dialecte où le radical usuel est bien *krd-* ? Cela n'aurait rien d'étonnant²⁴², surtout dans une traduction de l'hébreu. Notre hypothèse dialectale se voit renforcée par le fait qu'on ne trouve l'allomorphe ni dans les textes JP, ni, semble-t-il, dans le *Qor'ān-e Qods*, l'un et l'autre typiques de la langue du sud, et qu'on le rencontre ailleurs en judéo-persan, dans le *Tafsīr de la Genèse*, qui

²³⁶ Pour le tadjik : Rzehak 1999, p. 16 et Perry 2005, p. 194 ; pour le kâboli, Farhādi 1955, p. 78, § 144.

²³⁷ Cité aussi dans Lazard 1963, p. 268, § 339.

²³⁸ Les 4 dernières occurrences appartiennent à des traductions de l'hébreu mais comme cette désinence apparaît également hors de ces traductions, ainsi que dans les textes en écriture arabe, ce facteur n'est pas à prendre en compte.

²³⁹ Ce *-ēt* n'est mentionné ni dans Skjærvø 2009b, pp. 217-218, ni dans Henning 1933, p. 232, pour le moyen perse de Tourfan. Cependant, Meillet (1900, p. 18) en faisait la désinence habituelle de deuxième personne du pluriel, qui aurait ainsi conservé la dentale sourde du vieux perse (voir les désinences dans Skjærvø 2009a, pp. 91-92). Il s'agit en fait d'une des nombreuses graphies historiques du moyen perse. Il nous paraît donc peu crédible que la dentale sourde se soit maintenue en persan en raison de cette graphie moyen-perse.

²⁴⁰ Lazard (1963, pp. 268-269) en donne beaucoup d'autres exemples.

²⁴¹ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1.

²⁴² Voir la remarque de Gindin (2007, III, Introduction, § 7.2) sur la composition de TE et les éventuelles contaminations entre les deux dialectes.

provient du nord-ouest²⁴³. Enfin, cette désinence existe encore dans des parlers tadjiks actuels²⁴⁴.

Cet allomorphe dialectal est-il soumis à une loi phonologique ? Nous pourrions déceler dans ce changement de la dentale sonore pour la dentale sourde un phénomène de dissimilation. En effet, nos exemples ont comme consonne finale du radical les sonores /d/, /r/ et /y/. Mais, question de hasard, la situation change si l'on regarde tout TE. Les autres exemples que donne Gindin de cette désinence *-ēt* présentent d'autres consonnes finales du radical aussi diverses que les sourdes /t/, /s/ et /š/ face aux sonores /n/, /j/ et /h/ en plus de celles mentionnées ci-dessus²⁴⁵. Pour TE, nous aurions donc six sonores pour seulement trois sourdes, ce qui amène Shaked²⁴⁶ à supposer un rôle du voisement. Dans les exemples donnés par Lazard²⁴⁷ pour les textes en écriture arabe, les radicaux sont d'ailleurs souvent terminés par une sonore. Il pourrait donc y avoir une tendance à la dissimilation : une consonne sonore à la fin du radical serait souvent accompagnée de la désinence à dentale sourde. Toutefois, Lazard souligne qu'il s'agit de la forme la plus courante dans certains *tafsīrs* ainsi que pour d'autres textes²⁴⁸, sans évoquer le rôle éventuel du radical. En outre, pour les mêmes verbes que nous avons relevés, on trouve par exemple *krdyd* (TE₂ 186, 34) ; *xwryd* (TE₂ 183, 33)²⁴⁹ ; *'y^eyd*²⁵⁰ (TE₁ 52, 21), c'est-à-dire deux consonnes sonores, pour le radical comme pour la terminaison. Enfin, paradoxalement, Shaked indique que cette dissimilation aurait alors dû avoir lieu aussi à la troisième personne du singulier, ce qui n'est jamais le cas²⁵¹. Nous sommes donc réservée quant à la cause phonologique²⁵².

²⁴³ Shaked 2003, p. 208 ; Lazard 2006d, § 3.5.

²⁴⁴ Lazard 1956, pp. 146-147 ; 1963, pp. 269-270, § 340 ; Perry 2005, p. 197 (qui parle de « dialect and vernacular variants »).

²⁴⁵ Gindin (2007, III, Morphology, § 7.1.2.1) ne voit pas non plus de raisons phonologiques à cette variante.

²⁴⁶ Shaked 2003, pp. 205-206.

²⁴⁷ Lazard 1963, pp. 268-269, § 339.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 122, note 5 ; p. 123, note 8 et pp. 268-269, § 339.

²⁴⁹ Cependant, toutes les occurrences de *krdyd* et de *xwryd* appartiennent au second dialecte de TE, qui, nous l'avons vu, ne présente jamais la désinence *-yt*. Cela confirme donc que cet allomorphe est dialectal. Gindin (2006, p. 456, note 20) en parle d'ailleurs comme d'une « Tadjik characteristic of part 1 ».

²⁵⁰ Cité par Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1. La vocalisation en /ĕ/ avec un *segol* à la place de /ē/ ne conduit pas à penser qu'il existait un allomorphe avec une voyelle brève puisque cette vocalisation est suivie d'un *yod*.

²⁵¹ Shaked 2003, p. 206.

²⁵² En revanche, la présence de la désinence *-īt* dans le *Codex Cumanicus* (Bodrogligeti 1971, p. 81) a bien une cause phonologique : la dentale finale s'est également assourdie dans les désinences de troisièmes personnes du singulier (*-at*) et du pluriel (*-ant*).

Faut-il alors voir dans cet allomorphe, à la suite de Lazard²⁵³, une analogie avec les enclitiques personnels ? De même que *-ēm* paraît répondre à *-mān* à la première personne du pluriel, il y aurait *-ēt* pour correspondre à *-tān* à la deuxième. Cette hypothèse peut être envisagée. Le problème demeure néanmoins de savoir pourquoi les deux formes cohabitent dans un même texte. Y aurait-il alors une autre cause qui pour l'instant nous échappe ?

5.1.5.3. Désinence *-ē*

Dans notre corpus, la désinence de deuxième personne du pluriel apparaît parfois sous la forme *-ē*, avec amuïssement de la dentale finale²⁵⁴. On trouve une occurrence dans PR, dans les variantes qu'apportent les manuscrits G et Z. Ainsi, à côté de *ravad* retenu par Tauer, nous avons les formes *kunē* en G₁, G₃ et Z, et *kunēd* en G₂ (PR 18, 5 et note 8). On peut certes supposer qu'il s'agit d'une hésitation des manuscrits entre une deuxième personne du singulier et une deuxième personne du pluriel, mais on peut aussi y voir l'allomorphe *-ē* de deuxième personne du pluriel. En RA, l'unique occurrence relevée est même accompagnée du pronom de deuxième personne du pluriel *šumā*, « vous » : *šumā namēdānē*, « vous, vous ne savez pas » (RA 304a, 2). Ce *-ē* pour marquer la deuxième personne du pluriel est aussi attesté dans les textes anciens et dans certains parlars tadjiks actuels²⁵⁵. Cela pourrait être l'origine de la désinence *-in* de l'actuel persan familier de Téhéran avec, pour l'ajout de la nasale finale, une analogie avec la troisième personne du pluriel²⁵⁶.

Au vu du très faible nombre d'occurrences dans notre corpus, on ne peut donc rien conclure sur la localisation dialectale de cette désinence, mais il ne semblerait pas impossible qu'elle appartienne au nord du domaine iranien²⁵⁷ : PR, RA, et hors corpus, lettre de Dandān-Uiliq, certains parlars tadjiks et persan de Téhéran.

²⁵³ Lazard 1963, pp. 269-270, § 340.

²⁵⁴ Sur cet amuïssement à cette personne, et non à la troisième personne du singulier, voir l'explication de Lazard (*Ibid.*).

²⁵⁵ Lazard 1956, p. 146 ; 1963, p. 267, § 338 et p. 269, § 340 ; Perry 2005, p. 195. On le rencontre aussi dans la lettre de Dandān-Uiliq : 'ndr n'mh y-šm' prystydy..., « dans votre lettre, vous avez envoyé... » (DU, 33), où šm', « vous », renseigne sur la lecture à faire de la désinence *-y* comme une deuxième personne du pluriel, comme dans l'exemple de RA.

²⁵⁶ Lazard 1963, p. 269, § 340 pour l'explication détaillée.

²⁵⁷ La lecture d'une désinence *-ē* dans JP3 n'est pas assurée (voir la remarque de Lazard à propos de P8 dans l'édition de MacKenzie 1968, p. 269).

5.1.6. Troisième personne du pluriel

5.1.6.1. Prononciation

Pour la troisième personne du pluriel, ce sont encore les textes judéo-persans qui présentent des différences. Selon le dialecte, mais aussi selon le radical, la désinence peut varier entre *-nd* et *-ynd*. Lorsqu'elle est notée *-nd*, on pourrait bien sûr hésiter sur le timbre de la voyelle brève qui précède mais, dans certains occurrences de TE₁, une vocalisation permet de lever ce doute et de lire *-and* (nh^an^əd²⁵⁸, « ils posent » (TE₁ 12, 19) ; snj^an^əd, « ils pèsent » (TE₁ 17, 32) ; hl^an^əd, « ils laissent » (TE₁ 132, 17)). Mais est-elle à lire *-and* dans tous les cas, ou bien retrouvons-nous la même question que pour la troisième personne du singulier d'une voyelle brève non notée, et non vocalisée car évidente pour les locuteurs²⁵⁹ ? En d'autres termes, la désinence *-nd* correspondrait-elle à *-and* dans certains dialectes du judéo-persan et à *-end* (ou *-ind*) dans d'autres ? Quant à *-ynd*, il est permis d'y voir, en l'absence de vocalisation, la terminaison *-ēnd*, héritée du moyen perse²⁶⁰. On ne peut néanmoins pas écarter une évolution en */-ind/*, parallèle à celle de la troisième personne du singulier.

Nous avons comptabilisé les proportions de l'une et l'autre graphie, selon les radicaux du présent et du passé. En voici les résultats :

	JP1	JP2	JP3	JP4	JP5	TE ₁ (1 ^{re} main)	TE ₁ (2 ^{de} main)	TE ₂ (1 ^{re} main)	TE ₂ (2 ^{de} main)
<i>-nd</i> (présent ²⁶¹)	6	0	2	8+1 ²⁶²	3+1	105	124	34	59
<i>-nd</i> (passé)	0	0	15	0	0	95	137	111	81
<i>-ynd</i> (présent)	0	0	0	6	14	7 ²⁶³	10	73	71
<i>-ynd</i> (passé)	9	3	1	13	0	0	0	12	7

5.3. Graphies de la 3^e personne du pluriel en judéo-persan²⁶⁴

²⁵⁸ Le *shewa* note ici une absence de voyelle, à la manière du *sokun* dans l'écriture arabe.

²⁵⁹ Voir *supra*, § 5.1.3.

²⁶⁰ Skjærø 2009b, pp. 217-219 et pour TE, Gindin 2007, III, Phonology, § 6.1.

²⁶¹ Nous avons écarté la copule *hnd/hynd*, parce qu'elle n'était pas toujours en accord avec les occurrences du présent. Ainsi nous avons *hynd* dans JP1 et JP3, tandis que seule la désinence *-nd* est attestée au présent.

²⁶² Le +1 de ce tableau correspond à la restitution d'une lettre.

²⁶³ Cela contredit malheureusement Gindin (2007, III, Morphology, § 7.1.2.1) qui ne relève qu'une seule occurrence avec le *yod* ; encore faut-il préciser qu'elle est hors de l'extrait que nous avons dépouillé (en TE₁ 24, 35). Nos 7 exemples sont soit le verbe *'yynd*, soit le verbe *p'yynd*, et l'on pourrait objecter que les radicaux de ces deux verbes se terminent par un *yod*, ce qui de fait expliquerait le second *yod*. Mais ils sont à comparer avec les 24 formes *gwynd* où le radical se termine aussi par *yod*. Que ce second *yod* soit purement graphique ou qu'il corresponde à une réalité phonologique, on se doit de les prendre en compte.

²⁶⁴ En gras, les formes les plus courantes.

Il ressort de ce tableau que la situation varie selon que le verbe est au présent ou au passé. Dans JP1, on trouve les deux terminaisons employées, -nd exclusivement pour le présent, -ynd uniquement pour le passé. La situation est moins tranchée pour les autres textes mais on peut y repérer des tendances :

– JP2 : passé en -ynd.

– JP3 : -nd.

– JP4 et JP5 : -ynd. Quand on trouve -nd au présent, il s’agit toujours du verbe gwynd, « ils disent », où le radical est gwy-. Pour ce verbe, les scribes ont manifestement voulu éviter les deux *yod*.

– TE : présent en -nd (1^{er} dialecte) et en -ynd (2nd dialecte) ; passé en -nd majoritairement. Pour ce texte, on ne peut pas adhérer aux constatations de Gindin²⁶⁵ qui ne distingue pas le passé du présent et qui voit pour TE une désinence -nd dans le premier dialecte, et -ynd dans le second.

Ces remarques peuvent se résumer ainsi :

	JP2 ?, JP4, JP5	JP3, TE ₁	TE ₂	JP1
Présent	-ynd	-nd	-ynd	-nd
Passé	-ynd	-nd	-nd	-ynd

5.4. Tendances graphiques pour la 3^e personne du pluriel en judéo-persan

Pour sa classification des textes judéo-persans en fonction de leur origine, Shaked²⁶⁶ utilise les désinences de troisième personne du pluriel comme isoglosse, en séparant le présent du passé. Mais, curieusement, il indique que la désinence de passé est -ynd dans le Khouzistan, en y incluant TE₂. S’il est vrai que la désinence du passé est bien -ynd pour JP1, JP2, JP4 et JP5, les textes JP3 et TE₂, en revanche eux, ont majoritairement -nd à la troisième personne du pluriel. Cela veut-il alors dire que cette isoglosse n’est pas opérante, ou bien que certains textes présentent des nuances sur ce plan et qu’ils constitueraient une sous-catégorie dans ces textes du Khouzistan ? Shaked décèle aussi dans le dialecte de cette région une désinence de présent en -ynd alors que JP1 et JP3²⁶⁷ n’ont que -nd, ce qui rapprocherait ces deux textes du document du Fars selon cette même répartition de Shaked²⁶⁸.

²⁶⁵ Gindin 2007, I, p. 21 et III, Morphology, § 7.1.2.1.

²⁶⁶ Shaked 2009, p. 452. Dans une étude antérieure, il ne faisait pas de distinction présent/passé (2003, p. 200) et voyait dans ces documents du Khouzistan une désinence -ynd.

²⁶⁷ Mais il est vrai que pour ce dernier texte, seules 2 occurrences de -nd au présent sont attestées.

²⁶⁸ Shaked 2009, p. 452.

Une autre question se pose : pourquoi n’y a-t-il pas unité entre les désinences de présent et celles de passé ? Serait-ce à cause de l’ergativité du moyen perse et de sa disparition en persan ? On pourrait effectivement le supposer : lors de la réfection du passé sur un modèle accusatif en persan, la désinence de la troisième personne du pluriel aurait été modernisée en *-nd* dans certains cas. Les deux désinences, présent et passé, ne seraient donc pas entrées au même moment dans la langue. Seulement, reste entier le problème des verbes intransitifs qui n’ont pas connu ce changement de structure actancielle. En outre, dans la structure ergative du moyen perse, même si elle ne renvoyait pas à l’agent mais au patient, la désinence de troisième personne du pluriel existait. En définitive peu convaincante, cette hypothèse est à écarter.

5.1.6.2. Forme *-an*

Dans notre corpus, on rencontre à deux reprises la désinence *-an* avec perte de la dentale finale dans *fīristādan*, « ils envoyèrent » (TJG 264, 5), et *giriftan*, « ils prirent » (TT 207b, 13). Cette même désinence survit dans des parlers modernes, à Téhéran par exemple et dans des dialectes tadjiks²⁶⁹. Mais il est à noter que cette forme, extrêmement rare dans nos textes, n’est pas non plus beaucoup attestée dans le corpus de Lazard, qui parle de « quelques exemples »²⁷⁰.

5.1.7. Les désinences personnelles et leur évolution

Voici un tableau récapitulatif des désinences selon les dialectes, avec leur évolution. Les formes du judéo-persan ne se trouvent que dans certains textes et servent d’isoglosses pour repérer différents dialectes.

	Singulier	Pluriel
1 ^{re} personne	<i>-am ; -om</i>	<i>-ēm ; -m (-am ou -um ?)</i> <i>-ēm > -īm ou resté -ēm</i>
2 ^e personne	<i>-ī ; jp. -y (-ē ou ī ?)</i>	<i>-ēd ; -ēt ; -ē</i> <i>-ēd > -īd ou resté -ēd</i>
3 ^e personne	<i>-ad ; jp. -id</i>	<i>-and ; jp. -ynd ; -an</i>

5.5. Les désinences personnelles

²⁶⁹ Lazard 1963, pp. 162-163, § 79 et p. 270, § 341 ; 2006b, p. 20, § 17 et p. 125, § 118 ; pour le tadjik, Perry 2005, p. 195.

²⁷⁰ Lazard 1963, pp. 162-163, § 79.

Pour la voyelle des désinences de deuxième personne du singulier et des première et deuxième personnes du pluriel, nous avons repéré deux phases dans l'évolution du phonème /ē/ moyen-perse²⁷¹ :

- /ē/ > /ī/ dans tous les dialectes dès nos premiers textes (X^e siècle) (2^e sg).
- /ē/ > /ī/ ou resté /ē/ selon les dialectes après le XIII^e siècle (1^{re} pl et 2^e pl).

Comme le tadjik et le dari n'ont pas connu l'évolution du /ē/ en /ī/ après le XIII^e siècle mais que les plus anciennes évolutions du moyen-perse /ē/ ont eu lieu dans tout le domaine iranien, ainsi s'explique leur situation : -ī pour la deuxième personne du singulier ; -ēm et -ēd pour les première et deuxième personnes du pluriel.

5.2. Place de la désinence

En règle générale, la désinence personnelle se suffixe au verbe et, dans le cas d'un temps composé, à l'auxiliaire. Cependant, dans les textes judéo-persans, et uniquement dans ceux-là, il arrive que l'on rencontre la désinence attachée au participe passé. Dans notre corpus, 14 occurrences présentent cette situation²⁷² :

– JP : bwdwm hyst, « j'ai été » (JP2, 11) ; gryptynd bwd, « ils avaient pris » (JP4 XIII', 10-11).

– TE₁ : gwptwm bwd, « j'avais dit » (TE₁ 3, 17 et 136, 32) ; d'dwm bwd, « j'avais donné » (TE₁ 134, 28).

– TE₂ : pryst'dnd hyst, « ils ont envoyé » (TE₂ 171, 31) ; kyrdwm bwd, « j'avais fait » (TE₂ 177, 32) ; gwptwm bwd, « j'avais dit » (TE₂ 183, 13 et 187, 3) ; 'b'z 'mdnd bwd, « ils étaient revenus » (TE₂ 187, 23) ; by bwdnd hyst, « ils ont été » (TE₂ 208, 22-23) ; d'dwm bwd, « j'avais donné » (TE₂ 209, 8) ; 'wn [...] hmy krdnd hyst, « ils ont péché [...] » (TE₂ 213, 19-20) ; by nšystnd bwd, « ils s'étaient assis » (TE₂ 213, 27).

On les trouve avec des verbes simples comme avec des verbes composés²⁷³ ou à préverbe, et avec ou sans les particule et préfixe *hamē* et *bi-*. Il n'existe qu'une seule occurrence (TE₂ 213, 27) dans une traduction de l'hébreu, il ne s'agit donc pas d'un calque d'une forme hébraïque.

²⁷¹ Il n'y a pas d'harmonisation vocalique dans nos premiers textes, bien que Lazard (1963, p. 4) la pose comme probable.

²⁷² Paul (2002b) en relève aussi une occurrence dans la lettre L15 (ligne 23), kw'stwm bwd, « j'avais demandé ».

²⁷³ Nous entendons par verbes composés les locutions verbales formées d'un élément nominal (substantif ou adjectif) ou adverbial et d'un verbe simple. Nous les distinguons des verbes à préverbe.

Si seuls trois de nos textes judéo-persans présentent ces formes, c'est parce que ni dans la lettre de Dandān-Uiliq, ni dans JP1, ni dans JP3, le parfait et le plus-que-parfait ne se rencontrent avec un participe passé de type *kard* (sans le suffixe *-a*), si ce n'est à la troisième personne du singulier. En effet, pour constater ce phénomène de désinence suffixée au participe, la forme verbale doit non seulement utiliser le participe passé du type *kard* mais aussi être conjuguée à une personne où la désinence est marquée (et non la désinence zéro comme c'est le cas pour la troisième personne du singulier au passé).

En examinant plus attentivement ces 14 formes verbales, on s'aperçoit qu'elles sont pour 10 d'entre elles conjuguées au plus-que-parfait, c'est-à-dire avec le passé de l'auxiliaire *būdan*, « être ». De plus, on ne les trouve qu'à la première personne du singulier et à la troisième personne du pluriel. Mais on ne peut rien en conclure, cela est simplement dû au type des textes judéo-persans conservés. En effet, les plus longs – JP3, JP4 et TE – sont un apologétique et deux commentaires bibliques, qui font essentiellement usage de la troisième personne. C'est peut-être encore le hasard du corpus qui fait apparaître 4 fois la forme *gwptwm bwd*, 2 fois *d'dwm bwd* et *bwd- hyst*. On peut difficilement supposer que cette structure aurait été plus courante avec ces verbes qu'avec d'autres puisqu'en fait, dans ces textes, l'autre construction, désinence attachée à l'auxiliaire, est peu employée. Dans les textes JP, on ne trouve que les 2 occurrences *n[y]šst bwdynd*, « ils s'étaient assis » (JP4 XIII', 5), et *m'nd bwdynd*, « ils étaient restés » (JP4 XIII', 6) ; et 1 seul exemple²⁷⁴ dans les extraits étudiés de TE : *pryst'd bwdnd*, « ils avaient envoyé » (TE₁ 18,17). Gindin²⁷⁵ relève d'autres formes, toutes dans TE₁ : *dyd bwdwm*, « j'avais vu » (TE₁ 39, 8)²⁷⁶ ; *gwpt bwdwm*, « j'avais dit » (TE₁ 113, 29) ; *knd bwdnd*, « ils avaient gravé » (TE₁ 31, 31-32) ; et *rpt bwdnd*, « ils étaient partis » (TE₁ 127, 30-31). Nous avons ici confirmation de notre intuition : même s'il n'y a qu'un exemple avec *guftan*, on peut constater que les deux structures existent avec ce verbe. Au parfait, nous n'avons trouvé aucune autre forme avec le participe passé du type *krd* et l'auxiliaire « être », conjuguée à une autre personne que la troisième du singulier ; aux autres personnes le participe passé est sous sa forme *krd'* ou *krdh* (*'ystryd'/'ystrydh hwm*, « je me suis tenu debout » (JP3 G, 1 et H, 5), par exemple).

²⁷⁴ Il existe une autre occurrence : *gšt by b'šd*, « il aura changé » (TE₁ 145, 5), mais avec l'auxiliaire « être » sous sa forme *bāšad*, il était impossible d'attacher la désinence sur le participe passé et de laisser un radical nu, *bāš*, pour l'auxiliaire, qui aurait alors été homonyme de l'impératif.

²⁷⁵ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.4.2.1.

²⁷⁶ Nous rectifions ici l'erreur de référence : il s'agit de 39, 8 et non de 20, 21-22 (où se trouve l'autre occurrence que Gindin cite également : *dydwm bwd*).

Pour le plus-que-parfait, on observe que cette construction n'est pas dialectale, étant donné qu'elle apparaît dans les deux dialectes de TE. Toutefois, pour nos occurrences, le premier dialecte présente 3 fois la désinence accrochée au participe passé contre 1 attachée à l'auxiliaire, tandis que dans le second, on la trouve 8 fois et jamais avec l'auxiliaire²⁷⁷. En fait, à l'échelle de tout TE, nous avons les proportions 10/16 pour le premier dialecte, et 9/0 pour le second. Le premier dialecte connaît donc une hésitation entre les deux structures, avec une légère préférence pour la désinence sur l'auxiliaire, tandis que le second n'accepte que la structure qui n'existe pas en écriture arabe. Comme le second dialecte ne présente qu'une possibilité de structure, Gindin²⁷⁸ y voit un processus de grammaticalisation plus avancé. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une préférence du premier dialecte en faveur de la forme en usage dans les textes en écriture arabe, qui émanent aussi du nord ? Gindin le constate d'ailleurs en s'appuyant sur un exemple où la structure a été modifiée ('mdw~~m~~ bwdwm, « j'étais venu », en TE₁ 36, 1). Nous avons relevé un autre exemple de correction de ce type, m'ndh 'md~~dy~~ bwdnd, « ils sont restés » (TE₁ 133, 29-30).

Nous remarquons d'emblée que cette structure avec désinence portée par le participe passé n'existait pas dans les textes en écriture arabe. Elle n'est pas évoquée dans l'étude de Lazard sur le persan des premiers siècles²⁷⁹ et n'apparaît pas non plus dans notre corpus. La possibilité de la désinence sur le participe passé existait pourtant puisque, comme nous le verrons dans notre partie sur la morphologie du participe, on rencontre dans nos plus anciens textes des participes passés du type *kard*. Seulement, les seules occurrences relevées avec ce participe dans le corpus sont des verbes conjugués à la troisième personne du singulier. Et il s'agit toujours de parfait et non de plus-que-parfait. Or, comme nous l'avons constaté, cette construction avec désinence attachée au participe passé est davantage utilisée avec le passé de l'auxiliaire « être », *būd*. Il en est de même pour les très rares occurrences relevées par Lazard²⁸⁰ : elles sont toutes à la troisième personne du singulier.

Enfin, se pose la question de l'origine de cette forme. On ne la rencontre pas en moyen perse²⁸¹, il n'est donc pas possible d'avancer que, comme c'est le cas pour d'autres

²⁷⁷ Dans tout TE₂, Gindin (2007, III, Morphology, § 7.4.2.1) n'en trouve aucun exemple.

²⁷⁸ *Ibid.* Mais nous verrons que cela reste néanmoins relatif (cf. *infra*, § 11.3.2 et chapitre 19).

²⁷⁹ Lazard 1963.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 342, § 485.

²⁸¹ Voir les formes comme *šud būd ham* dans Skjærvø 2009b, p. 219. Brunner (1977, pp. 223-224), lui, ne donne que des formes à la troisième personne du singulier.

formes, le judéo-persan aurait été, ici encore, plus proche de cet état de langue. On ne peut pas non plus prétendre qu'il s'agit d'un calque de l'hébreu, étant donné que les formes verbales composées de ce type y sont inexistantes et que seule une forme apparaît dans une traduction du verset biblique. C'est donc une innovation spécifique au judéo-persan, principalement de la variété du sud.

Paul²⁸² propose une explication intéressante de ces formes : cette structure pourrait révéler un stade intermédiaire dans le déplacement qu'aurait connu le suffixe marquant l'agent, du début de la phrase dans la structure ergative du moyen perse (avec enclitique personnel) à la fin de la phrase en persan (avec remplacement par une désinence suffixée au verbe).

5.3. Absence de désinence

5.3.1. Survivance d'ergativité ?

Relativement au système verbal, la principale différence entre le moyen perse et le persan réside dans la perte d'ergativité²⁸³. Au passé, le verbe moyen-perse s'accorde avec le patient et non avec l'agent, tandis qu'en persan, l'accord se fait, au passé comme au présent, avec l'agent, la langue présente alors une structure accusative. Comme le souligne Gindin²⁸⁴, le judéo-persan est sur ce point semblable au persan.

On décèle néanmoins un reste d'ergativité dans certaines occurrences. Par exemple dans TS, nous en avons relevé 3 : *ānči man kardē amīrī-i šahr būdē*, « ce que j'avais l'habitude de faire, c'était de diriger la cité » (TS 314, 9), avec *kardē* pour *kardamē* ; *hama na'matē mā rā hast ammā bāyistē ki Y rā bidīdē*, « nous avons toutes les faveurs mais il aurait fallu que nous vissions Y » (TS 316, 9-10), avec *bidīdē* pour *bidīdēmē*²⁸⁵ ; *marā bāyistē ki ō rā zinda bidīdē*, « il m'aurait fallu le voir vivant (litt. que je le visse vivant) » (TS 333, 3), avec *bidīdē* pour *bidīdamē*. Remarquons que toutes ces occurrences sont suffixées du morphème *-ē*²⁸⁶, comme s'il était plus facile d'omettre la désinence lorsqu'un autre suffixe est présent.

²⁸² Paul 2008a, p. 192.

²⁸³ Cf. Estaji et Bubenik 2007, p. 34, parmi d'autres. Il faut néanmoins noter que le dernier stade du moyen perse présente déjà des structures accusatives (cf. Heny 1984, p. 84 ; Paul 2008a, p. 191).

²⁸⁴ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.2.1.

²⁸⁵ Donné en note par Bahār (TS 316, note 2).

²⁸⁶ Lazard (1963, p. 329, § 452) présente de nombreuses autres occurrences de ce type.

Cependant, à côté de ces formes, il existe également des verbes au radical nu, sans ajout d'un quelconque suffixe. Ainsi dans TH : [...] *āvardam va [...] arz kard*, « j'ai apporté [...] et j'ai présenté [...] » (TH 6, 1-2). Mais ces verbes sans désinence se trouvent tous coordonnés ou subordonnés à d'autres auxquels est suffixée la désinence. De surcroît, on ne peut parler ici d'un reste d'ergativité puisque l'agent n'est pas exprimé, que ce soit par un pronom ou un enclitique personnels. En fait, ce n'est rien d'autre qu'une économie de la désinence.

5.3.2. Economie de la désinence

L'idée d'une survivance d'ergativité ayant été écartée pour expliquer les exemples précédents, l'absence de désinence est certainement à comprendre en termes d'économie de la désinence. Ainsi, parmi plusieurs verbes coordonnés ou subordonnés, un seul va porter la désinence. On rencontre aussi ce même principe d'économie de la désinence avec les participes passés employés sans auxiliaire.

5.3.2.1. Verbes coordonnés

Les occurrences où seul un verbe porte la désinence personnelle ne sont pas rares dans deux textes : TJG²⁸⁷ et TH. On peut penser qu'il s'agit là d'un archaïsme, on en trouve beaucoup d'exemples dans les ouvrages anciens²⁸⁸. Toutefois, il n'y en a aucun dans HM, ni dans TS, pas plus que dans les textes judéo-persans.

Pour TJG, Browne et Qazvini notent dans leur introduction respective²⁸⁹ que la désinence peut manquer pour un second verbe quand un premier la porte déjà. Browne donne l'exemple suivant : « *mī-giriftand va mī-kush*²⁹⁰... "they used to seize and kill" ». Soulignons que la désinence peut être omise quelle qu'elle soit : ainsi Qazvini relève *x^vāndēm va [...] taqdīm farmūd*, « nous appelons et nous présentons [...] »²⁹¹. On pourrait y ajouter de nombreux exemples tels que *bāz gaštand va [...] rasīd*, « ils revinrent et allèrent [...] » (TJG 35, 18).

Dans TH, il arrive également que la désinence personnelle ne soit portée que par un seul verbe. C'est le cas de l'exemple déjà cité : [...] *āvardam va [...] arz kard*, « j'ai apporté [...] et j'ai présenté [...] » (TH 6, 1-2). On peut alors supposer que, dans l'occurrence [...] *bigiriftēm va [...] baxš kard*, « nous prîmes [...] et nous partageâmes

²⁸⁷ Faršīdvard (1352/1973a, I, p. 10) donne seulement des exemples tirés de TJG.

²⁸⁸ Lazard 1963, pp. 270-272, § 344-345. Voir aussi Ahmadi-Givi 1380/2001, pp. 263-264.

²⁸⁹ Browne 1912, p. LXXXI et Qazvini 1912-1958, I, pp. CXIV-CXV et II, pp. V-VI.

²⁹⁰ C'est nous qui soulignons.

²⁹¹ Qazvini 1912-1958, II, pp. V-VI.

[...] » (TH 757, 20-21), la forme *kard[ēm]* notée dans les *corrigenda*²⁹² est une correction inutile.

5.3.2.2. Verbes subordonnés

Parfois la désinence manque dans un des deux verbes qui entretiennent un rapport de subordination. Les occurrences citées par Lazard²⁹³ présentent toutes la forme non marquée dans la subordonnée, et le verbe avec désinence personnelle dans la principale. Toutefois, nous avons relevé une occurrence où la désinence accompagne le verbe régi : *hama rōz X muta'assif būd ki man Y rā bidīdē tā xidmatē kardamē badān nekō'ī ki ō kard*, « chaque jour X se lamentait (et se disait) : "Si seulement je voyais Y pour lui rendre service en échange de ses bienfaits" » (TS 331, 1-2). La forme *bidīdē* est à comprendre comme un *bidīdamē*, « je voyais ». Mais faut-il penser qu'il s'agit ici d'une économie de la désinence, ou bien rapprocher cette occurrence de celles dont nous pensions qu'elles étaient un reste d'ergativité ? De nouveau, cette absence de désinence a lieu avec le suffixe *-ē*. Il est difficile de trancher, d'autant que les deux facteurs ont pu se combiner.

5.3.2.3. Participes passés employés sans auxiliaire

Dans nos trois textes les plus récents, l'économie des désinences se manifeste autrement. Plusieurs verbes au participe passé sont coordonnés et un seul est accompagné d'un auxiliaire portant la marque de la personne, ou bien est conjugué à une forme finie. Il peut se trouver en début de phrase : [...] *dāšta and* va [...] *qabūl karda* va [...] *namūda*, « ils ont eu [...], accepté [...] et montré [...] » (SX 7b) ; ou à la fin : [...] *yāfta* va [...] *yāfta and*, « ils trouvèrent [...] et trouvèrent [...] » (SX 12b). Un seul verbe est parfois au participe au milieu d'autres, conjugués : [...] *karda and* va [...] *karda* va [...] *mēguzaštand*, « ils ont fait [...] et fait [...] et ils laissèrent [...] » (SX 10b). Cette tournure survit en persan contemporain, dans la langue littéraire, mais c'est alors toujours le dernier verbe qui porte la désinence personnelle²⁹⁴.

Dans certains cas, le participe passé est isolé et c'est uniquement le contexte qui nous renseigne sur la personne. Ainsi *āfarīda*, « tu as créé » (RA 17b, 15), est à comprendre comme une deuxième personne du singulier puisque, dans le contexte, Abraham s'adresse à Dieu, tandis que dans *āvarda ki*, « on rapporte que » (RA 21b, 2 ou TT 179a, 5), il s'agit de la troisième personne du pluriel, à côté des nombreux *āvarda and*

²⁹² Edition Siddiqi, p. 23.

²⁹³ Lazard 1963, p. 272, § 346.

²⁹⁴ Lazard 2006b, p. 204, § 198.

de ces textes. La plupart du temps, il faut y voir une troisième personne du singulier : *vai* [...] *būda*, « il a été [...] » (SX 10a). Même s'il est intercalé entre deux verbes conjugués à la troisième personne du pluriel, *būda* doit s'entendre comme une troisième personne du singulier, s'accordant avec *muddat* dans : [...] *būda and va muddat* [...] *būda va* [...] *būda and*, « ils ont été [...] et la durée a été de [...] et ils ont été [...] » (TT 181a, 14-16).

5.3.3. Homonymie de suffixes

Le fait que l'on ait une homonymie, ou du moins une homographie, entre deux suffixes conduit parfois le scribe à ne noter que l'un des deux. Dans les textes en écriture arabe, la deuxième personne du singulier et le suffixe d'habitude dans le passé et d'irréel sont tous deux notés par une même lettre : le *yā* (*ع*). Et, lorsqu'ils se suivent, ces deux suffixes constitués d'un seul phonème vocalique forment un hiatus²⁹⁵. Le scribe peut choisir de l'ignorer²⁹⁶, ou bien préférer n'en noter qu'un seul. On peut aller jusqu'à supposer que cela fait également écho à une prononciation où le hiatus est évité par contraction des deux suffixes, ou émission d'un des deux seulement.

Ainsi ne trouve-t-on que l'un des deux pour *guftē* dans *agar marā dīnār būdē va tu ham čunīn tā hazār bait hamē gwfty har baitē rā hazār dīnār hamē dādāmē*, « si j'avais des dinars et que tu déclamaïs mille vers de cette qualité, pour chaque vers, je te donnerais mille dinars » (TS 146, 10-11)²⁹⁷.

Ce suffixe -y de *gwfty* est toutefois problématique : est-il à interpréter comme désinence -ī de deuxième personne du singulier, morphème -ē d'irréel du présent, ou bien comme contraction des deux ? La question se pose alors de savoir si l'on doit le prononcer *guftī* ou *guftē*. C'est le suffixe -ē qui pourrait être noté ici et ce, pour deux raisons. Premièrement, la désinence personnelle peut manquer lorsque le verbe est suffixé de -ē. Deuxièmement, même si nous n'en avons pas relevé dans notre corpus, il existe dans les textes les plus anciens des formes du type *kardimānē* : il n'y a pas de désinence personnelle avant le suffixe -ē et la personne est indiquée par l'enclitique personnel²⁹⁸. Dans ces deux types de structure, le suffixe -ē est présent et c'est bien la désinence qui manque. Il est donc plus que probable, dans le cas qui nous occupe, qu'il faille lire *guftē*.

²⁹⁵ Meier (1981, p. 149) pense qu'il faut alors les lire -iyē.

²⁹⁶ Voir des exemples cités par Lazard (1963, p. 328, § 451).

²⁹⁷ Autres exemples dans Lazard 1963, pp. 329-330, § 452.

²⁹⁸ Pour cette structure, voir Bahār 1373/1994, I, p. 349 ; Lazard 1963, p. 258, § 322 et pp. 330-331, § 453.

5.3.4. Formes sans désinences, formes non conjuguées ?

Que ce soit pour des raisons d'économie de la désinence ou d'homonymie de suffixes, et par là même de hiatus, le fait que certaines occurrences soient dépourvues de désinence personnelle ne remet pas en cause notre définition d'une forme conjuguée. Ces occurrences n'en sont pas moins des formes autonomes qui représentent un procès²⁹⁹ réalisé par un actant, qu'il le fasse subir ou qu'il le subisse.

²⁹⁹ "Procès", par distinction avec "état", et non dans son acception englobante d'événement et d'état.